

# Commune de Franconville

## Plan Local d'Urbanisme



### Diagnostic et état initial de l'environnement



Document provisoire  
10 avril 2008

## Sommaire

### INTRODUCTION .....

1. Localisation et principales caractéristiques du territoire .....
2. Le contexte intercommunal .....

### DIAGNOSTIC TERRITORIAL .....

1. Les étapes de l'urbanisation.....
2. Le patrimoine urbain et architectural .....
3. la morphologie urbaine .....
4. L'armature urbaine .....

Analyse urbaine

1. Les déplacements automobiles .....
2. Le stationnement.....
3. Les transports en commun.....
4. Les liaisons douces .....

Les transports les déplacements

Les équipements

### DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE .....

1. L'évolution de la population.....
2. La structure par âges de la population .....
3. Les caractéristiques socio-économiques de la population .....

Les habitants

**Les logements**

- 1. L'évolution du parc de logements .....
- 2. Les caractéristiques du parc de logements .....
- 3. Les logements sociaux .....
- 4. Les caractéristiques des ménages et l'évaluation des besoins en logements .....

**Les activités économiques**

- 1. Les établissements et les emplois par secteurs d'activité .....
- 2. Les commerces .....
- 3. Les zones d'activités .....
- 4. L'emploi .....
- 5. Les déplacements domicile-travail .....

**ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT .....**

**Caractéristiques générales**

- 1. La topographie .....
- 2. La géologie .....
- 3. L'hydrographie .....
- 4. Le climat .....
- 5. L'archéologie .....

**Les paysages et les espaces verts**

- 1. Les paysages .....
- 2. Les espaces verts .....

**La faune et la flore**

- 1. La faune .....
- 2. La flore .....

**Les risques et les nuisances**

- 1. Les nuisances phoniques .....
- 2. La qualité de l'air et la pollution atmosphérique .....
- 3. Les risques naturels et technologiques .....

**La gestion des déchets et les ressources en eau**

- 1. La gestion des déchets .....
- 2. La production et la distribution de l'eau potable .....
- 3. L'assainissement .....

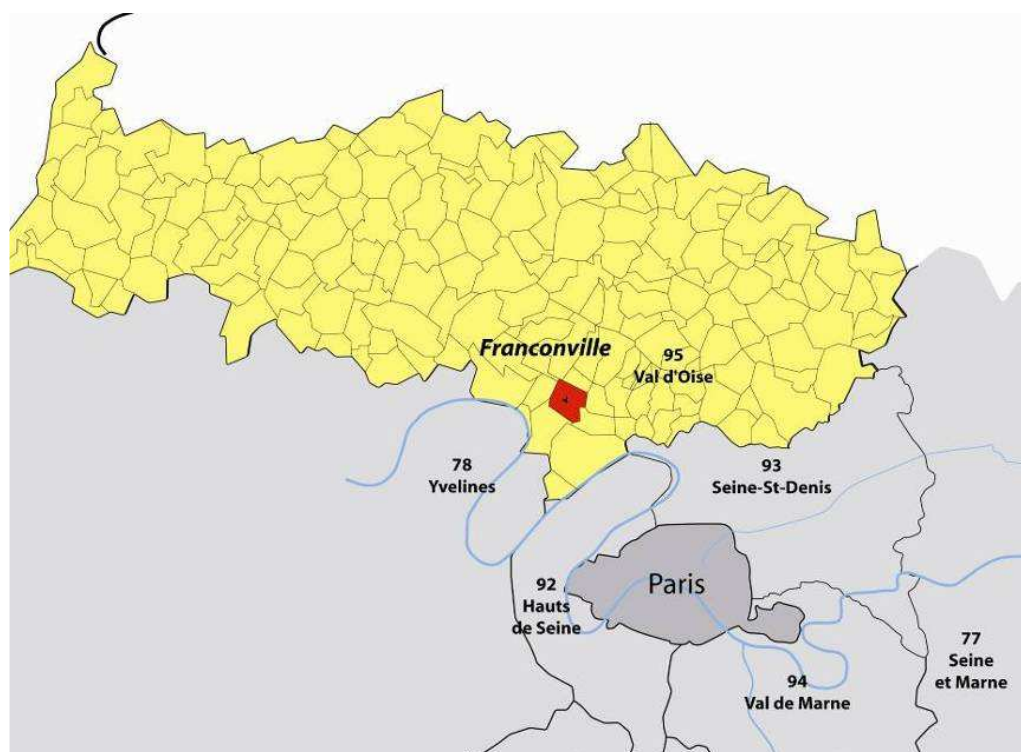
**LES ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC.....**

**LES PREMIERS ENJEUX ET OBJECTIFS .....**

# **INTRODUCTION**

## 1- Localisation et principales caractéristiques du territoire

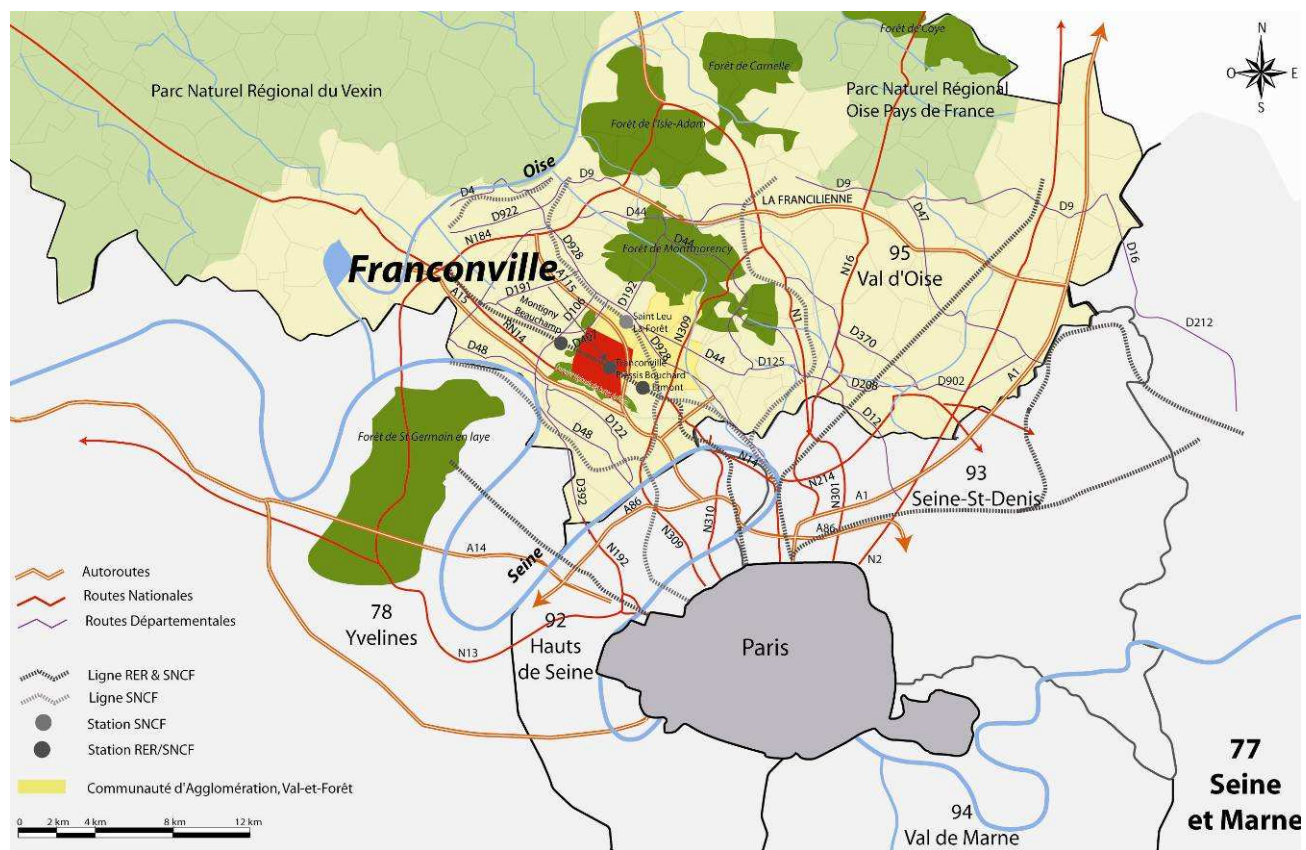
Située au sein du département du Val d'Oise, la commune de Franconville appartient à la deuxième couronne de l'agglomération parisienne. D'une superficie de 619 hectares, elle se trouve à 17 km de Paris et à 13 km de Cergy-Pontoise. Le territoire est limitrophe avec les communes de Montigny-lès-Cormeilles à l'Ouest, Cormeilles en Paris au Sud, Le Plessis Bouchard au Nord, Sannois et Ermont à l'Est.



### Franconville en quelques chiffres :

- ◆ Superficie : 619 hectares
- ◆ Population : 33 400 (source : estimation INSEE 2005)
- ◆ Nombre d'entreprises : plus de 640
- ◆ Nombre d'emploi : plus de 3500
- ◆ Taille moyenne des ménages : 2,4
- ◆ Type d'occupation des logements : locataires : 40% - propriétaires : 59%
- ◆ Logements sociaux : 23,7 % du parc de logements
- ◆ Espaces verts : plus de 200 hectares

Une ville inscrite dans la vallée de Montmorency

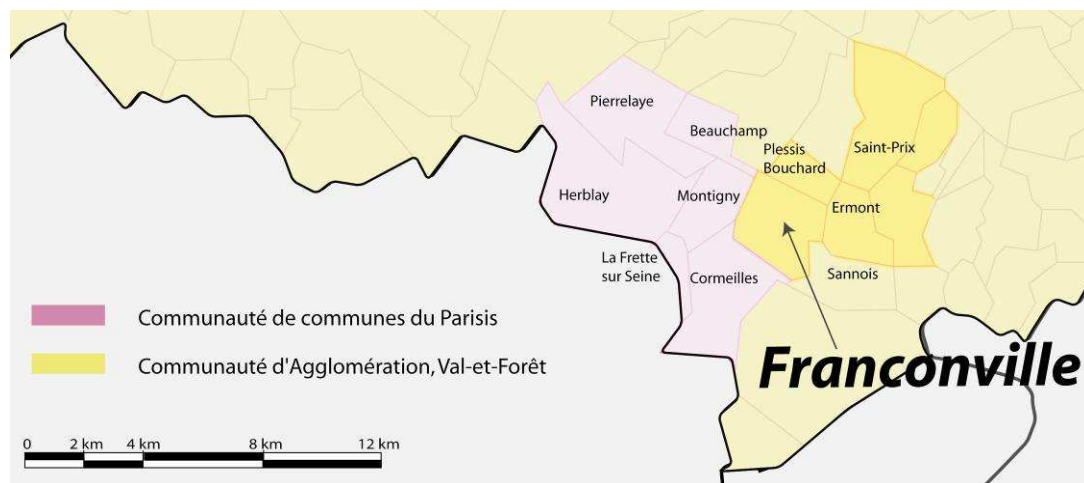


Franconville bénéficie d'une situation géographique et historique particulière dans le territoire de la Vallée de Montmorency.

La vallée s'étend, d'Ouest en Est, de l'Oise à la naissance du plateau de France et, du Nord au Sud, de la forêt de Montmorency, aux buttes de Paris.

Historiquement, Franconville était un lieu de passage important sur la route entre Paris et Pontoise. Aujourd'hui, les axes routiers et ferrés que constitue l'autoroute A15, l'avenue général Leclerc (RD14), la chaussée Jules César, la voie SNCF perpétuent la dominance des liaisons entre la capitale et Cergy.

**Le contexte intercommunal**



Franconville, commune du département du Val d'Oise, s'inscrit dans la continuité Est-Ouest d'un territoire largement urbanisé. La ville est limitrophe avec les communes de Sannois et Ermont à l'Est, le Plessis Bouchard au Nord, Beauchamp et Montigny-les-Cormeilles à l'Ouest et Cormeilles en Paris au Sud.

Les communes situées au Sud et à l'Ouest de Franconville, notamment Montigny les Cormeilles, Cormeilles en Paris et Beauchamp sont regroupées au sein de la Communauté de Communes du Paris.

Franconville fait partie depuis 2004 de la Communauté d'Agglomération Val et Forêt. Celle-ci réunit 6 communes : Saint Prix, Eaubonne, Montlignon, Le Plessis Bouchard, Ermont. Les deux dernières sont limitrophes du territoire franconvillois. Val et Forêt exerce 12 compétences dont 4 obligatoires, 3 optionnelles et 5 facultatives.

**Les compétences de la Communauté d'Agglomération Val et Forêt**

**Les compétences obligatoires :**

- Aménagement de l'espace communautaire, des transports urbains et du stationnement
- Développement économique d'intérêt communautaire, formation et insertion
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville - Sécurité- Prévention

**Les compétences optionnelles :**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Eau potable
- Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Gestion et valorisation des déchets

**Les compétences facultatives :**

- Politique communautaire de développement de la lecture, de la musique de la danse et du théâtre
- Rationalisation des moyens et conditions d'accès au sport
- Aide aux actions sociales destinées aux seniors dans le cadre du maintien à domicile, des politiques de santé et d'accompagnement des malades
- Mise en oeuvre, soutien et développement d'actions événementielles et d'animations d'intérêt communautaire
- Mise en valeur et sauvegarde du patrimoine d'intérêt communautaire